



Extract of Parc national de la Guadeloupe

<http://documentation.guadeloupe-parcnational.fr/?Charte-Protéger-comprendre-partager>

Charte : Protéger, comprendre, partager

- FR - LE PARC EN ACTION - Une charte pour le territoire - Une nouvelle dynamique -



Publication date: mercredi 8 septembre 2010

Copyright © Parc national de la Guadeloupe - Tous droits réservés

« Protéger » ne peut plus se concevoir sans « comprendre » ni « partager »

En 1960, la loi fondatrice des parcs nationaux avait inventé le concept novateur de parc national. Un parc était alors constitué d'une « zone centrale » à protéger, entourée d'une « zone périphérique » pour laquelle les textes ne prévoyaient pas d'objectifs particuliers ni de moyens spécifiques.

Si cette politique s'est révélée globalement très satisfaisante, son bilan au début des années 2000 a révélé différentes pistes d'améliorations. Ainsi, les continuités entre territoires ainsi que la complémentarité entre les différents espaces, au-delà des limites administratives, étaient trop peu prises en compte. Par ailleurs, les parcs n'avaient pas encore traduits dans leur fonctionnement le changement de gouvernance que l'on observe depuis les lois de décentralisation, à savoir le développement de la démocratie participative dans la prise de décision publique. Enfin, avec l'avènement de la notion de développement durable, l'« environnement » ne s'oppose plus au « développement » : l'impact environnemental des différentes activités constitue désormais un des éléments importants de la prise de décision des décideurs économiques et politiques.

Cette prise de conscience a conduit les pouvoirs publics à actualiser la loi fondatrice des parcs nationaux en conséquence : suite au rapport du député Jean-Pierre Giran « Les parcs nationaux, une référence pour la France, une chance pour les territoires » en 2003, en 2006 les assemblées votent la loi n° 2006-436 du 14 avril relative aux parcs nationaux, aux parcs naturels marins et aux parcs naturels régionaux.

Pour en savoir plus, consulter les documents :

- 🔗 le rapport « [" class='spip out'>Les parcs nationaux, une référence pour la France, une chance pour les territoires](#) » du député Jean-Pierre Giran.
- 🔗 le dossier législatif de la [loi n° 2006-436 du 14 avril 2006 relative aux parcs nationaux](#).